

L'ASSEMBLÉE

gardienne de la mémoire républicaine

GARDIENNE DES VALEURS RÉPUBLICAINES, L'ASSEMBLÉE NATIONALE SE DOIT DE FAIRE VIVRE, NOTAMMENT AUPRÈS DES PLUS JEUNES, LE "DEVOIR DE MÉMOIRE". EN 2000, ELLE A CHOISI DE COMMÉMORER LES HEURES SOMBRES DE L'OCCUPATION, N'HÉSITANT PAS À REGARDER EN FACE LES ÉPISODES DOULOUREUX DE NOTRE HISTOIRE, N'HÉSITANT PAS NON PLUS À CÉLÉBRER CEUX DES FRANÇAIS QUI, PARLEMENTAIRES OU RÉSISTANTS ANONYMES, ONT SU SE DRESSER FACE À L'INACCEPTABLE. DANS CE CONTEXTE, LA DISPARITION DE JACQUES CHABAN-DELMAS A SOULEVÉ UNE ÉMOTION PARTICULIÈRE : MIEUX QUE QUICONQUE, L'ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVAIT INCARNÉ UNE INSTITUTION PARLEMENTAIRE POUR QUI MÉMOIRE ET ENGAGEMENT DEMEURENT DES VALEURS INDISSOCIABLES.

PARLEMENTAIRES et Résistance

Le 21 juin 1940, 27 parlementaires s'embarquèrent de Bordeaux pour l'Afrique afin d'y continuer le combat contre l'Allemagne nazie. Conduits par Georges Mandel, Jean Zay, Alex Wiltzer et Pierre Mendès-France, ils allaient devenir les héros d'un épisode peu connu de notre histoire, celui du paquebot *Massilia*, qui, sans le sabotage des hommes de Vichy, aurait pu conduire au transfert du siège des pouvoirs publics en Algérie.

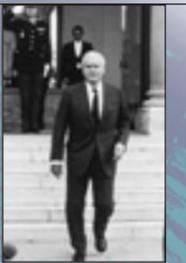
Pour que cet acte de résistance parlementaire demeure dans les mémoires, l'Assemblée a tenu à en commémorer solennellement, le 22 juin dernier, le soixantième anniversaire dans l'enceinte même du Palais Bourbon. Afin de donner toute sa place à cet événement dans la mémoire parlementaire, des archives d'époque rejoindront sous peu Versailles et la "Ronde des Quatre-vingts", partie du Musée du Parlement dédiée à la mémoire de ceux qui, en juillet 1940, refusèrent de voter les pleins pouvoirs à Philippe Pétain.

UN PROCÈS 1942 au Palais Bourbon

En 1999, le frère d'un résistant fusillé sous l'occupation écrivait au Président de l'Assemblée nationale pour lui rappeler un épisode oublié de notre histoire : la tenue en mars 1942, dans l'enceinte même du Palais Bourbon, d'un "procès" au terme duquel sept jeunes résistants communistes furent condamnés à mort. Le Palais Bourbon n'était alors qu'un bâtiment réquisitionné, siège d'autorités militaires. Parce qu'il n'en restait pas moins choquant que la maison de la démocratie ait servi de cadre à l'oppression nazie, le Président de l'Assemblée a tenu à faire toute la lumière sur

ce fait historique. C'est ainsi qu'un travail historiographique complet sur ce simulacre de justice a été commandé à l'historien Eric Alary, étude qui a fait l'objet d'une publication aux éditions de l'Assemblée. Afin que l'exemple des sept jeunes militants tombés pour la France reste gravé dans la mémoire de tous, une plaque commémorative orne désormais les jardins de l'Hôtel de Lassay, à quelques mètres à peine du lieu où ils furent envoyés à la mort.

z o O M



"Le plus grand Président de l'Assemblée nationale que nous ayons eu..."

C'est par ces mots que le Président Raymond Forni saluait, le 11 novembre dernier, la mémoire de Jacques Chaban-Delmas. Résistant historique, élu député de la Gironde sans interruption de 1946 à 1997, Président de l'Assemblée à trois reprises (de 1958 à 1969, de 1978 à 1981 puis de 1986 à 1988), Jacques Chaban-Delmas avait fini par incarner aux yeux de chacun l'institution parlementaire, qu'il avait fait bénéficier de son charisme fait de conviction, de dynamisme et d'éternelle jeunesse. Le Bureau de l'Assemblée avait, dès novembre 1996, tenu à honorer Jacques Chaban-Delmas en lui attribuant le titre de Président d'honneur de l'Assemblée nationale.

L'HOMMAGE aux Justes de France

Le 29 février, les députés adoptaient à l'unanimité une proposition de loi de M. Jean Le Garrec visant à instaurer une *journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France*. Alors que les plus hautes autorités de la République ont récemment reconnu la part de responsabilité de la France dans le drame de la déportation, il a paru essentiel à la représentation nationale que cet exercice de mémoire s'inscrive, enfin, dans un cadre officiel et régulier, et s'accompagne "de l'indispensable contrepartie qu'est la reconnaissance des Français qui se sont dressés face à la barbarie".

Sans attendre que cette proposition devienne loi de la République, l'Assemblée a tenu à s'associer avec force à l'hommage rendu aux déportés. C'est ainsi que l'Hôtel de Lassay a, le 2 mai, accueilli la cérémonie de remise de "médailles des Justes," organisée par le Comité français pour Yad Vashem, distinguant des Françaises et des Français qui, "par de petits gestes et de grandes actions" se sont opposés à la déportation. Saluant "l'œuvre de mémoire, symbole de l'humanisme républicain" conduit par le Comité Yad Vashem, le Président de l'Assemblée nationale a souligné combien il était nécessaire que la Nation toute entière sache désormais faire sienne cette mémoire sacrée.



La remise des médailles des "Justes de France" en présence du Président de l'Assemblée.

L'ASSEMBLÉE AU JOUR LE JOUR GARDE RÉPUBLICAINE



Dans quelques instants, comme le veut la tradition, le détachement de la Garde républicaine rendra les honneurs au Président de l'Assemblée. Dernières vérifications, ultimes alignements. À l'extérieur du Palais Bourbon, d'autres gardes républicains assurent la sécurité de l'Assemblée.

